

A.S.A de CORNILLE  
Mairie  
24750 CORNILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 09/03/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	7
Présents	6
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de CORNILLE s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr CHABOT Christian.

Mr PETIT Francis est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_S\_1**

**Objet :** Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PETIT Francis après s'être fait présenter :

- \* le Budget Primitif,
- \* le détail des mandats délivrés,
- \* les bordereaux de titres de recette,
- \* le Compte Administratif.

Considérant que Mr CHABOT Christian, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr PETIT Francis



Le Président,  
Mr CHABOT Christian



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de CORNILLE  
Mairie  
24750 CORNILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 09/03/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	7
Présents	6
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de CORNILLE s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr CHABOT Christian.

Mr PETIT Francis est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_S\_2**

**Objet :** Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr CHABOT Christian, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2020 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:

* résultat de l'exercice:	4 126.69 €
* résultat antérieur:	13 956.34 €
* TOTAL A AFFECTER :	18 083.03 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:

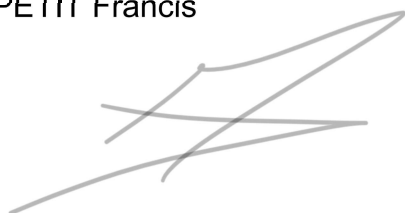
* solde d'exécution cumulé:	0 €
* solde des restes à réaliser	0€
* Total du BESOIN DE FINANCEMENT:	0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

* couverture du besoin de financement de la section d'investissement:	0 €
* affectation complémentaire en "réserves" :	0 €
* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2021 :	18 083.03€

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr PETIT Francis



Le Président,  
Mr CHABOT Christian



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de CORNILLE  
Mairie  
24750 CORNILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 09/03/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	7
Présents	6
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de CORNILLE s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr CHABOT Christian.

Mr PETIT Francis est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_S\_3**

**Objet :** Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr CHABOT Christian, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention :0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2020 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr PETIT Francis

Le Président,  
Mr CHABOT Christian




Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de CORNILLE  
Mairie  
24750 CORNILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 09/03/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	7
Présents	6
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de CORNILLE s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr CHABOT Christian.

Mr PETIT Francis est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_S\_4**

**Objet :** Vote du Budget Primitif 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr CHABOT Christian, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2021,  
Le président demande au membre du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.  
Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2021

d'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virement de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr PETIT Francis

Le Président,  
Mr CHABOT Christian




Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de CORNILLE  
Mairie  
24750 CORNILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 09/03/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	7
Présents	6
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de CORNILLE s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr CHABOT Christian.

Mr PETIT Francis est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_S\_5**

**Objet :** Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr CHABOT Christian, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2021.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr PETIT Francis

Le Président,  
Mr CHABOT Christian




Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de CORNILLE  
Mairie  
24750 CORNILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 09/03/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	7
Présents	6
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de CORNILLE s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr CHABOT Christian.

Mr PETIT Francis est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_S\_6**

**Objet :** Approbation de la tarification 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr CHABOT Christian, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2020 avec l'analyse des couts de reviens des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2021 :

- Abonnement : 120 € HT/ Module
  - o 60 € HT /module appel en avril
  - o 60 € HT /module appel en Juin
- Consommation : 0.17 € HT / m<sup>3</sup> - appel en novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2021

d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr PETIT Francis



Le Président,  
Mr CHABOT Christian



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de CORNILLE  
Mairie  
24750 CORNILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 09/03/2021 à 14 h 00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	7
Présents	6
Représentés	1
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de CORNILLE s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr CHABOT Christian.

Mr PETIT Francis est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021\_S\_7**

**Objet** : Approbation de la base de répartition des dépenses

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr CHABOT Christian, Président, se fait présenter la base de répartition des dépenses 2020.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

- d'approuver la base de répartition suivante :

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle.

**AR PREFECTURE**

024-292400413-20210309-2021\_S-DE

Regu le 16/06/2021

<b>LOCATAIRE</b>		<b>PROPRIETAIRE</b>		<b>ha</b>
BEYLOT	CLAUDINE	BEYLOT	CLAUDINE	1
EARL	DU GRAND POGNAC	SCI	DU GRAND POGNAC	12
FLAHAUT	PERRINE	FLAHAUT	PERRINE	2
GERBOU	ALEXANDRE	GERBOU	YVES	8
GOURVAT	ALAIN	GOURVAT	ALAIN	5
PETIT	FRANCIS	PETIT	FRANCIS	12
SCEA	L'OBELISQUE	CHABOT	CHRISTIAN	29

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Mr PETIT Francis



Le Président,  
Mr CHABOT Christian

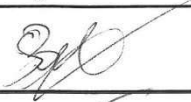









**ASA de Cornille**  
**Mairie 24750 CORNILLE**

**Liste d'émargement du syndicat**

**Date :** ..... 09 Mars 2021 .....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MME BEYLOT CLAUDINE SERVOL 24750 CORNILLE	Membre		
MR CHABOT CHRISTIAN LES BRETOUX 24750 CORNILLE	Président		
MME FLAHAUT PERRINE LIEU DIT FROMENTAL - LA CLARIERE 24750 CORNILLE	Membre		
MR GERBOU YVES VERDELIER 24750 CORNILLE	Membre		
MR GOURVAT ALAIN FROMENTAL 24750 TRELISSAC	Membre		
MR PETIT FRANCIS GALABERT 24460 AGONAC	Vice Président		
SCI DU GRAND POGNAC GRAND POGNAC 24750 CORNILLE	Membre		